Nations Unies S/2018/895

Conseil de sécurité

Distr. générale
8 octobre 2018
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 7 octobre 2018, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Ce matin, le peuple israélien a été témoin, une fois de plus, de la montée du terrorisme palestinien qui résulte indéniablement de la politique d'incitation exercée par l'Autorité palestinienne.

Un terroriste rempli de haine, armé d'un fusil-mitrailleur, a tiré sur Kim Levengrond Yehezkel et Ziv Hajbi, de jeunes parents qui travaillaient dans la zone industrielle de Barkan symbolisant la coexistence entre Israéliens et Palestiniens. Il les a ligotés avant de tirer sur eux, puis a poursuivi son attaque, blessant un troisième civil israélien, avant de fuir, encore muni de son arme. Au moment où je vous écris, le terroriste n'a toujours pas été appréhendé.

Cette attaque terroriste s'inscrit dans le prolongement de dizaines d'autres, émanant de la Cisjordanie. Il existe un lien direct entre ces attaques et les messages de haine et d'incitation à la violence à l'égard des Israéliens, diffusés par l'Autorité palestinienne.

L'Autorité palestinienne, avec à sa tête Mahmoud Abbas, doit cesser et empêcher de toutes ses forces la poursuite de cette incitation extrême qui se produit régulièrement dans les secteurs sous son contrôle. Au lieu de dicter ses volontés à Israël et de faire abstraction des propositions visant à ramener le calme, dans la région, Abbas doit prendre fermement et clairement position contre le terrorisme et l'incitation au terrorisme et arrêter de verser de l'argent à ceux qui tuent des Israéliens innocents et à leurs familles. Cette incitation financière ne fait qu'alimenter le cycle de la violence, comme nous l'avons vu ce matin à l'usine de Barkan. Ce n'est qu'en démantelant le système d'incitations et de récompenses que nous pourrons mettre un terme à la terreur.

Je vous exhorte à condamner cette attaque terroriste sans équivoque. Le Conseil de sécurité a un devoir et une responsabilité à l'égard du Moyen-Orient et du monde entier et notamment des enfants qui ont perdu un parent, ce matin.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Danny **Danon**

Merci de recycler